

7121 – Budget primitif – Délibéré avec budget

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Commune de Gien

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
 4 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix février à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de M. Cammal Francis, Maire

Etaient présents :

MM. Rougeron, Damon, Mme Bourdin, M. Bichon, Mme Chambon, M. Hidas, Mme Pingot et M. Greuin, Adjoints
 Mmes Lemaître Clément, Gault, Devernois, MM. Pereira Dos Santos, Crozat, Mmes Gouveia, Agogué, MM. Mohr, Pouget, Chevré, Mme Do Souto, MM. Renard, Amalal, Mmes Chevallier, Terrasse, Riby, Roger, de Crémiers, MM. Colpin, Fagart, Mmes Quaix, Flandry, Conseillers Municipaux

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme de Metz à Mme Lemaître Clément
 M. Fromentin à Mme de Crémiers

Nombre de Conseillers

En exercice 33
 Présents 31
 Votants 33

Secrétaire de séance : Mme Terrasse

Délibération n° 2021/04

OBJET : Vote du budget primitif 2021 du budget annexe du service de l'eau

Vu l'instruction comptable M49,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2312-1 à L.2312-4,

Le budget primitif 2021 du service de l'eau s'équilibre en recettes et dépenses à la somme totale de 557 490 €.

La section de fonctionnement s'élève à 332 500 € en dépenses et en recettes se décomposant chapitre par chapitre comme suit :

| CHAPITRE | EXPLOITATION | DEPENSES | RECETTES |
|----------|---|---------------------|---------------------|
| 70 | Produits et services | | 313 000,00 € |
| 75 | Autres produits de gestion courante | | 6 000,00 € |
| 042 | Opérations d'ordre de transferts entre sections | | 13 500,00 € |
| 002 | Excédent reporté | | |
| 011 | Charges à caractère général | 69 000,00 € | |
| 012 | Frais de personnel | 12 000,00 € | |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 10,00 € | |
| 66 | Charges financières dont ICNE | 25 000,00 € | |
| 67 | Charges exceptionnelles | 1 500,00 € | |
| 042 | Opérations d'ordre de transferts entre sections | 153 728,13 € | |
| 023 | Virement à la section d'investissement | 71 261,87 € | |
| | TOTAL EXPLOITATION | 332 500,00 € | 332 500,00 € |

La section d'investissement s'élève à 224 990 € en dépenses et en recettes se décomposant chapitre par chapitre comme suit :

| CHAPITRE | INVESTISSEMENT | DEPENSES | RECETTES |
|----------|---|---------------------|---------------------|
| 040 | Opérations d'ordre de transferts entre sections | | 153 728,13 € |
| 021 | Virement de la section de fonctionnement | | 71 261,87 € |
| 001 | Excédent reporté | | |
| 16 | Emprunts et dettes assimilées | 100 000,00 € | |
| 21 | Immobilisations corporelles | 20 000,00 € | |
| 23 | Immobilisations en cours | 91 490,00 € | |
| 040 | Opérations d'ordre de transferts entre sections | 13 500,00 € | |
| | TOTAL INVESTISSEMENT | 224 990,00 € | 224 990,00 € |

Les documents budgétaires relatifs au budget primitif ont été mis à la disposition des membres du Conseil au pôle des finances.

LE CONSEIL

- les explications du rapporteur entendues,
 - sur avis favorable de la commission finances, déontologie, commande publique et affaires générales du 15 janvier 2021,
 - après en avoir délibéré,
 - à l'unanimité des membres présents ou représentés,
- **APPROUVE** le budget primitif 2021 du service de l'eau tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les Membres présents à la séance.

Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées
le : 17 février 2021

Pour extrait conforme
à Gien, le 23 février 2021

Le Maire,
Francis Cammal

